

201

3F

INFORMATIONS RECUEILLIES A LYON
EN VUE DE LEUR REDIFFUSION
- JANVIER 1971 -

Cep:
M. Bra's
729.024
Lyon

m.bres
b.p. 610
Lyon/ro

- DES CASQUES ET DES KEPIS -

ARCHIVES

(LES POMPIERS DE LYON)

CENTRE DE RECHERCHES
SOCIALES
ANTI-AUTORITAIRES

“ Bagarres entre les pompiers et la police, à Lyon. 150 pompiers défilent dans la rue en portant des pancartes qui disaient qu'ils étaient mal payés. Arrivés aux abords de la préfecture, les pompiers disent qu'un commissaire donna l'ordre à ses hommes de dégager la rue à coups de matraque sans préavis. Les policiers disent le contraire. Ils ne nient pas, en tout cas qu'ils avaient des matraques, chose délicate à nier parce qu'il y avait du monde dans le secteur. Qu'est-ce qu'ils avaient besoin de matraques ? Ils croyaient que les pompiers allaient foutre le feu à la préfecture ? Bon, bref, comme dit “le Figaro” : Le contentieux entre la police et les pompiers lyonnais remonte aux événements de mai 68.



Au cours des échauffourées qui se produisirent dans la nuit du 23 au 24, celle où le commissaire Lacroix trouva la mort sur le pont La Fayette, les pompiers avaient offert la protection à de jeunes manifestants poursuivis par les policiers. Des vrais sauvages, ces pompiers.

Tiens, à propos, et l'enquête sur l'origine de la lettre d'insultes et de menaces, à en-tête de la police lyonnaise, envoyée aux jurés et aux juges qui ont acquitté Raton et Munch, accusés du meurtre du commissaire Lacroix ? Elle est toujours menée avec diligence ? ("Charlie Hebdo" n° 4/14.12.70).

"Depuis le 20.11.70, les sapeurs pompiers de la communauté urbaine sont en grève administrative, avec l'accord de leurs syndicats = C.G.T. - C.F.D.T.. Le 2 décembre après avoir encore évoqué le bien-fondé de leurs protestations, ils n'hésitaient pas à exprimer "Le souhait que leur voix soit entendue très rapidement sans qu'ils soient obligés d'en venir aux actes, tout en affirmant que leur action ne saurait tarder si l'administration ne faisait pas droit à leurs requêtes dans des délais très courts".

Le surlendemain ils organisent une manifestation revendicative. 200 pompiers partirent vers 14 h. 30 du Quartier Central, caserne Molière. Quelques minutes après, à l'angle des Avenue de Saxe et rue Servient, un commissaire tenta d'arracher la première banderole" (Journée nationale de manifestation des sapeurs pompiers") : n'y parvenant pas, il fit appel à des renforts de police, après avoir été repoussé sur le trottoir. Rue de Bonnel, quelques cars de police barraient le passage et le même commissaire donna l'ordre de charger aux agents armés de matraques. Les pompiers réagirent en sportifs chevronnés et l'échauffourée dura quelques minutes à l'issue desquelles se trouva un second commissaire pour négocier tandis que 3 agents étaient hospitalisés à Edouard Herriot et que plusieurs pompiers se faisaient panser au Quartier Molière. "LA PROCHAINE FOIS, disaient-ils, NOUS METTRONS NOS CASQUES".

Le cortège reprit sa route sans autre ennui et sans banderole. (Les deux autres : "Nous demandons la parité des O.P.2" et "réduction du temps de travail") - par l'avenue de Saxe, la place du pont, le cours Gambetta, pont de la Guillotière, les rues de la Barre et de la République, jusqu'à l'Hôtel de Ville. Une motion C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. était ensuite déposée à la préfecture. Tout au long du parcours, les pompiers avaient distribué des tracts libellés sous forme d'un appel à la population.

Il semble bien que les heurts au cours desquels 3 gardiens de la paix ont été blessés sérieusement aient été la conséquence d'un malentendu

mais ils participent peut-être d'une certaine hostilité entre les corps urbains des gardiens de la paix et des pompiers qui remonte aux événements de mai 68.

Les responsables syndicaux des pompiers avaient convenu avec L. Pradel, maire de Lyon, de la date du 4.12.70 (Sainte Barbe) pour lancer leur appel à la population. "Je serai malheureusement absent ce jour-là avait dit le maire, sinon j'aurais défilé moi-même en tête de vos compagnons" ... et les responsables ayant négligé de demander une autorisation complémentaire aux forces de police de la préfecture : la manifestation était illégale et il n'aurait pas fallu beaucoup d'imagination et de sens de la responsabilité pour éviter la dispersion du cortège aux abords de la préfecture par des charges de police. Mais il est regrettable que les policiers aient utilisé les matraques afin de pourchasser les pompiers dans l'avenue de Saxe.

Les pompiers font remarquer que le 19.11.70 ils ont défilé à Paris au nombre de 300 avec toute la bienveillance du service d'ordre.

Le mouvement de grève déclenché il y a 15 jours se poursuit partout, avec plus des 3/4 des sapeurs et dans de nombreuses villes, ils sont appuyés par le Conseil Municipal (Nîmes, Argenteuil, le Havre, Lyon, Nice, Lille, etc...).

Les policiers blessés ont été transportés à l'hôpital par les ambulances même des pompiers !".

(Composé des articles du Progrès, Dernière Heure, et Humanité du 5.12.70).

Solidarité aux sapeurs-pompiers (Communiqué U. D. - C. G. T. / "Progrès" 5.12.)

"L'U. D. - C. G. T. élève une vigoureuse protestation contre les incidents provoqués par la police, lors de la manifestation pacifique des pompiers de Lyon pour leurs revendications. Les pompiers qui, comme on le sait, agissent dans toute la France depuis plusieurs semaines pour une revalorisation de leur temps de travail, ont fait preuve, depuis le début de leur action revendicative, d'un sens civique exemplaire. Ils étaient las des "fins de non recevoir" qui leur étaient opposées et manifestaient pacifiquement

devant la préfecture.

Le matraquage des travailleurs réclamant leur dû sous les fenêtres du préfet du Rhône constitue-t-il une nouvelle forme de la concertation dite permanente ?

L'U. D. - C. G. T. appelle les travailleurs et la population du Rhône à manifester leur solidarité aux pompiers qui sont décidés à continuer à défendre dans l'unité et avec détermination, des revendications amplement justifiées qui sont dans l'intérêt même de la sécurité de leurs concitoyens. Les syndicats et sections syndicales adressent leurs protestations à la préfecture du Rhône et leurs motions de solidarité au syndicat C. G. T. des pompiers à la Bourse du Travail, Lyon 3^e."

"Il semble que la mésentente entre pompiers et policiers lyonnais remonte aux événements de mai 68, au cours desquels déjà les pompiers s'étaient opposés à l'action des gardiens de la paix qui, sous les fenêtres de leurs casernes, pourchassaient de jeunes manifestants. . .

Le Théâtre municipal et le stade de glace de Grenoble annulent tout spectacle tant que la grève des pompiers les privera des services de sécurité. De même la maison de la culture". ("Le Monde" - 6.12.70).

La motion (publiée dans "Dernière Heure" - 5.12.70)

"A l'occasion de la journée nationale d'action du 4.12., les pompiers de la Communauté Urbaine de Lyon,

- Constatant avec satisfaction la cohésion de l'ensemble de la profession et l'aide efficace apportée par de nombreux pompiers volontaires,

- Dénoncent énergiquement l'arbitrage rendu le 26.11 par le 1^{er} ministre, notamment :

- L'augmentation du 1/5^{ème} des effectifs des caporaux, solution inapplicable dans bien des cas, eu égard aux conditions requises à cette nomination et laissant 60 % du personnel intéressé en dehors de cette revalorisation.

- Prime mensuelle de 100 f., n'intéressant, là aussi, qu'une

faible partie de l'ensemble du personnel et n'ayant aucune incidence sur les retraites actuelles et à venir. D'autre part, cette prime ne correspond pas à la revalorisation prévue par la réforme des catégories C et D en 1974.

- Arbitrage qui - par rapport à la parité obtenue en 68 (sapeur - O.P. 2.) crée un déclassement, ramenant les sapeurs dans le grade des O.P. 1.

- Dénoncent l'intransigeance des pouvoirs publics quant à l'assimilation des pompiers professionnels aux catégories similaires des employés communaux. Assimilation qui n'apporterait pas d'incidence budgétaire plus importante que celle consécutive à l'arbitrage budgétaire du 26.11.

- Dénoncent le refus systématique :

- De la reconnaissance de la profession de sapeur-pompier professionnel et du classement en catégorie insalubre et dangereuse.

- De la réduction du temps de service.

- Des garanties nécessaires pour les ayant droit en cas de décès ou accidents professionnels. Les sapeurs-pompiers professionnels prennent l'engagement de continuer inlassablement la lutte pour l'aboutissement de leurs justes revendications, conscients de leur responsabilité et de leur devoir, mais farouchement déterminés à la victoire.

- Décident d'engager de nouvelles formes d'actions de plus en plus énergiques, en formant le voeu que les pouvoirs publics n'attendent pas que les S.P. envisagent des actions aussi dures que celles employées par d'autres corporations, pour démontrer leur mécontentement et leur colère".

"Les blessés ont reçu des soins à l'hôpital E. Herriot. Les gardiens de la paix Langlade et Indelicato, notamment (1). Ces blessés ont été transportés par les ambulances des pompiers, car même manifestant, ceux-ci restent secouristes". (Dern. Heure - 5-12-70).

(Les titres de ces journaux étaient : "Ste Barbe animée à Lyon : le défilé revendicatif des S.P. brutalement interrompu par les forces de l'ordre. Plusieurs belssés" (Progrès). "Guerre des képis" hier à Lyon. Au cours d'une manifestation, affrontement entre sapeurs-pompiers et police. Plusieurs blessés" (Dernière Heure). "A Lyon, la police charge les manifestants" (L'Humanité). "Vives échauffourées entre S.P. et policiers : 3 blessés" (Le Monde) ; etc...).

(1) : oui, il s'appelle bien ainsi.

(Quant aux articles de Dernière Heure et Progrès du 8.12., ils se bornaient aussi à reproduire de platoniques "protestations" des centrales syndicales) !

"Syndicat des personnels communaux de Lyon

C . F . D . T .
=====

ACTION SAPEURS POMPIERS

Syndicat général
des personnels du Ser-
vice d'incendie de la Com-
munauté Urbaine de Lyon

C . G . T .
=====

Face au refus des pouvoirs publics, sourds à leurs revendications, les S. P. professionnels ne disposent d'aucun moyen d'action spectaculaire ou efficace (ils ne peuvent faire grève, conscients de ne pouvoir interrompre leur mission de protection).

Vous pouvez les aider en détachant selon le pointillé et en envoyant SANS affranchissement la lettre suivante : "

(Suivait une lettre par laquelle le signataire affirmait sa solidarité avec eux et sa protestation auprès du ministère).

(Tract diffusé dans Lyon les 4 et 5.12.70).

ET MAINTENANT CE QUE NOUS ONT DIT UNE TRENTAINE DE POMPIERS, dans la rue et dans l'une de leurs 5 casernes de l'agglomération, toujours en grève et occupées à la mi-décembre.

(Ces heurts eurent lieu le V.4.12, vers 15 h. Dès 16 h, dans nombre d'usines, pourtant éloignées de plusieurs km du quartier de la préfecture, les ouvriers étaient au courant. Et à 18 ou 19 h, tous les autres.

Pour notre part, nous nous rendîmes le lendemain matin dans la caserne de notre quartier, au nombre de 3 et discutâmes un bon moment avec quelques pompiers, auxquels nous remîmes une modeste somme pour leur comité de grève. Ils nous donnèrent le tract publié juste avant ce chapitre et nous invitèrent à l'apéritif du soir, et à venir bavarder avec eux.

Ils étaient là plusieurs dizaines, très décontractés. Voici en gros leurs propos (tous y participaient).

Q - Pourquoi avez-vous montés à Grange-Blanche, et dans vos ambulances, les flics blessés ?

R - Par humour. Faut bien rigoler un peu, puis faut être humain. Puis on est toujours secouristes.

Q - Que faut-il penser des articles de presse : "plusieurs pompiers blessés...", "... les policiers les pourchassaient tout au long de l'avenue de Saxe, matraque à la main..." ?

R - Ces articles ont été écrits à l'envers ! En fait, c'est nous qui avons reconduit ces messieurs à la préfecture. Mais on a mis plusieurs minutes : faut dire qu'ils étaient plusieurs centaines, nous seulement 150 et qu'on n'avait même pas nos casques !...

- Oh, dis, toi t'avais ta clef à molette !

- Non, c'étaient d'autres : moi j'avais seulement une matraque, récupérée sur eux !

- Et moi 4 : j'les garde, ça peut toujours servir...

- Notre colonel nous a engueulés, parce que les flics lui ont dit qu'on avait des matraques et des clefs ; en fait, c'est pas vrai : au départ on avait rien du tout, simplement, quand ils nous ont attaqués eux, on s'est défendu avec ce qu'on a pu trouver. Tu vois ?

Q - Ouais. Et c'étaient les gars de quelle caserne, surtout ? Pourquoi étiez-vous seulement 135 ou 150 ?

R - On n'était que 135.

- Non ! 150.

- 200.

- Bon, ça fait rien : ceux de Molière étaient peu nombreux, ils gardaient surtout leur quartier ; pareil pour les autres et d'autres assuraient des services indispensables ; quant à ceux de Gerland, ils coururent sauter dans leurs camions-pompes pour nous rejoindre, mais leur colonel avait piqué toutes les clés de contact : dommage, ça aurait plutôt rigolé ! ...

- Ouais, et remarque que si ça s'était passé sur un pont voisin, Morand ou La Fayette, par exemple, y en aurait eu plus d'un à passer au bouillon ! ... Ces charognes.
- Oui, surtout que les ponts, ils aiment pas ça, les flics de Lyon : ça leur porte pas chance !

(N. B. : en novembre 67, heurts violents entre CRS et ouvriers de la Rhodiaceta sur 2 ponts : 24.5.68, les commissaires Lacroix et Trojani et nombre de leurs amis grièvement blessé par les émeutiers sur le pont La Fayette ; début avril 69, heurts importants entre artisans et passants contre la police sur le pont Pasteur, etc...).

Q - De quand ça remonte, vos dissensions avec ces mecs ? Le "Progrès" parle modestement (et le reste de la presse aussi) "... d'un contentieux depuis mai 68" entre vous et eux. D'autres copains pompiers nous ont raconté que vous vous étiez mis avec les émeutiers les 23, 24 et 25.5.68 : dans quelle mesure est-ce exact ? De toute façon, c'est peu connu de la population, même quand elle y a participé...

R - Ben, le 23.5., quand un millier de personnes, ou peut-être un peu plus, sont venues provoquer les C. R. S. gardant la préfecture, quelques taxis avaient rejoint les manifestants et quelques-uns d'entre nous aussi, surtout de la caserne Molière, qui est tout prêt. Mais ce jour-là, il ne s'était rien passé, à part quelques trucs du côté du consulat d'Espagne.

Le lendemain, par contre, vous savez qu'il y avait essentiellement 2 fronts. Un sur la Presqu'île et le pont La Fayette, devant les Cordeliers. Un autre cours La Fayette, avenue de Saxe, rues Pierre Corneille et Molière, Vendôme, Créqui, etc... autour de la préfecture. C'est là que ça s'est passé...

Lors d'une charge de police un jeune manifestant atteint par une grenade était resté inanimé à terre. Les C. R. S. se sont précipités dessus à coups de matraques. Un de nos sergents s'est alors avancé et lui a dit : "Arrêtez ! Il peut plus rien faire. Laissez-nous le soigner". (Déjà, on en avait sauvés et cachés ou soignés plusieurs, comme ça). Alors un sergent C. R. S. a répondu : "Ta gueule, toi ! T'en veux autant ?" Et il l'a bousculé. Notre sergent l'a étalé d'un pain dans la gueule et tous les C. R. S. du coin l'ont chargé. Bien sûr, on s'est plus contentés de crier : "C. R. S. = S. S. " ! ... On a contre-chargé... Ça a bien duré 2 heures. (C'était vers minuit, peut-être)...

Les femmes des copains qui habitent au-dessus de la caserne leur

jetaient de tout, sur les flics : vases, fers à repasser, chaises, etc...
Et les sapeurs, eux, se battaient avec les lances, des pierres, des outils
... Et là, ils avaient les bottes et les casques...

Q - Pourquoi ? Ils étaient là en service ?

R - T'es fou ! On était tous en grève, oui, si tu te rappelle bien, et ils occupaient la caserne Molière... Les flics étaient donc pris entre les manifestants ouvriers et étudiants d'un côté, les pompiers de l'autre, et les femmes et enfants des pompiers par dessus ! (De plus, il y avait des manifestants qui les bombardaient depuis les toits avec des pierres et des cocktails ; et des voisins qui s'en mettaient aussi : ah c'était chouette !)

- Oui, ils ont mangé bon, là, ce jour-là ! De toute façon, tout le monde était très excité, parce que quelques heures avant, au début des premières barricades, ils avaient probablement tué un type, en tirant sur un toit : le gars est tombé jusqu'en bas, en passant même à travers une verrière ; oh, ça faisait bien 5 étages ! Sûrement par balle...

- A propos, et là il faut bien le dire à tout le monde : il y a des gens qui croient que les pompiers participent parfois à la répression dans les manifs. C'est faux ! (Et la presse et le pouvoir s'arrangent bien pour le laisser croire toujours). En réalité, nous amenons le matériel sur place parce que la loi nous y oblige et que sans ça on serait vidés. Et remarquez bien qu'on a souvent demandé à ne plus le faire et qu'il est arrivé, un peu partout en France, que le matériel en question ne fonctionnait pas ! ... Mais après, on se barre : c'est notre devoir et aussi notre désir (on ne veut taper ni sur les ouvriers, ni sur les étudiants, ni sur personne et les flics, on ne les aime pas)... Alors, des flics (C.R.S. en général) mettent des uniformes de pompiers et manoeuvrent ce matériel (auto-pompes, etc...) contre les manifestants. C'est ainsi que le pompier tué à coup de pierres le 24.5.68 vers 23 h. , au cours La Fayette, était en fait un C.R.S. déguisé en pompier. Vous pouvez en être assurés ! Sans ça, vous pensez bien que les journaux auraient crié : "Aux assassins" !, encore plus fort que pour Lacroix : "... Ils ont même tué un ouvrier-pompier, les émeutiers" ! ... S'ils n'ont rien dit, ils savent bien pourquoi, va ! ...

- Tiens, pardi ! Parce que c'est pas légal, de mettre un flic en uniforme de pompier...

- Si, c'est légal, la preuve, regarde ...

- Non, je te dis ! ...

(Ils ne peuvent se mettre d'accord, pas même le délégué C. G. T., ni nous non plus)...

Q - Et avant mai, est-ce que vous étiez copains avec eux ?

R - Copains ? Non, jamais ! On n'avait pas apprécié leurs coups contre les gars de la Rhodia, quelques mois avant, ni sur ceux de Berliet, ni contre les manifs pour le Vietnam ... Et puis, on les avait jamais aimés ! ...

- Mais on collaborait, parfois...

- Oui c'est vrai : quant on montait au feu, ou qu'on allait sur un accident, on passait un coup de fil à la Préfecture et en même temps le camion fonçait y prendre 2 ou 3 gardiens de la paix, toujours les mêmes d'ailleurs et qui ne faisaient à peu près que ça, pour qu'ils viennent avec nous, pour les constats, etc...

- Et maintenant, c'est fini ! Depuis le 25.5.68, on n'a plus aucun contact avec eux, pas même entre les chefs ! ...

- Et ils nous font toutes sortes de vacheries : ils ont relevé tous nos numéros de bagnoles individuelles et ils nous mettent tous les P. V. qu'ils peuvent, ces salauds...

Q - Et l'autre jour, est-ce que ça a été dur ?

R - Oui, assez. Ça a commencé quand ils ont voulu arracher nos banderoles, vers l'avenue de Saxe et la rue Chapponay ; un commissaire a voulu arracher la première banderole : il s'est retrouvé le cul sur le trottoir, à sa place. Alors il leur a odronné de charger, sans sommations. Ça nous a un peu surpris (on était dans les 150, et sur les trottoirs, surtout). Mais on s'est resaisi ; on a cogné et ils se sont dégonflés : ils couraient dans tous les sens ... Nous, on n'avait guère qu'une dizaine de blessés, qui sont allés se faire panser au quartier Molière. Eux en ont eu bien 30, dont 3 mochement arrangés : faut dire que c'étaient des jeunes, ils s'y étaient cru et ils avaient sorti leurs pétards... Alors on a été obligé de les arranger un peu ! ...

- Tiens, vous avez qu'à aller avenue de Saxe, vous trouverez au moins 40 matraques dans les égouts ! ...

- Moins celles qu'on a gardées ! ...

- Moins des flingues, aussi ! ...

- Oh, ça : c'est moins sûr ! ...
- Q - Oui, évidemment ! ... En effet, ils sortent trop volontiers leurs flingues, maintenant, en France, surtout à Lyon : ils se croient un peu trop en Espagne ou en Italie...
- R - Tiens, l'Espagne : dès qu'il y aura une manifestation sur l'Espagne, on ira...
- On n'a plus à se gêner avec eux.
- Non, surtout que la veille, déjà, ils nous avaient provoqués : ces enculés sont venus ici et dans d'autres casernes pour essayer d'arranger les panneaux d'affichage, mais tout était déjà prêt pour les recevoir ; ils se sont vite tirés ! ...
- Q - Des civils ou uniformes ?
- R - Des 2, des 2...
- Q - Et qu'est-ce que vous voulez, en somme ?
- R - Tout ce qui est dans les journaux ... Et quelques choses en plus, aussi.
- Oui, on veut : être augmentés et reconnus O.P.2.. Avoir un statut social bien défini. Parce que, vous voyez, on n'est rien. C'est comme si on n'existait pas ! On n'est ni militaires, ni fonctionnaires, ni employés municipaux, ni rien ! ... Alors on passe à travers toutes les augmentations... On n'y a jamais droit ... On se fout de nous.
- C'est vrai, ça. Et on se demande par quel miracle un sapeur arrive quand même à gagner 1 080 F. par mois pour 112 h. par semaine : c'est seulement par des coups comme mai 68 qu'on arrive à être un peu augmenté, lors d'augmentations générales ; ou alors quand M. Pradel nous fait un cadeau ! ...
- Et 112 h, c'est rien, ceux de Dijon en font 120 ! ...
- Q - Mais de travail effectif ?
- R - Non, mais de présence oui. Voilà comment ça marche : 48 h. de service, 24 h. de repos. Tu calcules : en 7 j., ça fait 112 h. Bon, sur ces 48 h. de service consécutif, il y a la garde, permanence, téléphone, le sport, l'entretien du matériel ; en tout, 7 h. par jour, soit 14 h. sur les 48 h. Mais le reste du temps, s'il y a un feu, un accident, un noyé... il faut

y aller ! ... Tiens, le dimanche avant notre grève, par exemple ...

- Oui : on est sorti 50 fois ! Dont plus de 4 h. au "Grand Large", en pleine tempête, pour sauver 20 personnes dont les barques avaient chaviré...

- Alors le gars qui en 48 h. de service s'est tapé peut-être 47 h. de boulot réel, il est crevé. Sonne un départ au feu vers la 48ème heure, il se réveille pas à temps, il loupe le départ du camion de 10 secondes : total, il est collé comme un collégien pour ses 24 heures suivantes de repos, et il vient les passer en service ! ...

- Et si tu fais ça 2 ou 3 fois : adieu l'avancement pour 2 ou 3 ans, c'est-à-dire, actuellement, 10 000 balles par mois, comme ça m'est arrivé !

Q - C'est dégueulasse !

R - Plutôt, oui !

- C'est pour ça qu'on se révolte : on en a marre ! ...

Q - Et qu'est-ce que vous voudriez ?...

R - D'abord : une cinquantaine d'heures par semaine au maximum (pour commencer, puis retour aux 40 h avec tout le monde : après on verra). Passer à la catégorie O.P.2. avec le coefficient de salaire horaire comme pour les gars de la métallurgie. Etre rattachés aux employés municipaux, avec spécifications d'insalubrité et de danger. Une nouvelle grille des salaires comme celles définies par les syndicats. Un statut social d'employés municipaux. Passer à 1 000 pompiers immédiatement, puis à 1 500, puis à 2 000, etc... (Alors qu'on est seulement 500 pour l'agglomération et que Pradel nous promet 1 000 en 75 ! Or, en 75, il faudrait être au moins 2 000, tout en continuant à faire nos 112 h. Ce qu'on ne veut plus)...

- Si on n'est que 1 000 en 75, toute la ville brûlera sans qu'on puisse rien faire ! Ils y enverront les flics l'éteindront, s'ils veulent, pour voir un peu ! ... Avec tous ces attentats et le manque de sécurité dans les usines et les grands ensembles : Feyzin, Carrefour, etc...

- Puis, nos chefs aussi, on voudrait bien les voir changer : des gars fermés et tout : ceux qu'on a, c'est des vrais cons ! ...

Q - Vous savez qu'à Lyon, tout le monde tient pour vous ? ...

R - Oui : on a eu des tas de manifestations de sympathie ; vous et des tas d'autres. Des collectes, de la bouffe, des bouquins, des cigarettes, des visites...

- D'ailleurs, nous aussi on est avec les autres ouvriers : il faut que ça change... si on s'y mettait tous un bon coup à nouveau, comme en 36 et surtout en 68... Mais alors là, pas de cadeaux, hein ! ...

Q - Oui : c'est d'ailleurs ça qui se disait dans bien des boîtes, l'hiver et le printemps 68 ; puis il y a eu la Rhodia, Caen Le Mans, Nanterre, et finalement mai... Peut-être que ces propos présagent à nouveau du chambard ?

R - Oui, sûrement : regarde comme ça bouge, maintenant, en Italie et partout... Y en a marre, faut que ça change...

Q - (d'un ouvrier tunisien) - Oui, vive les ouvriers français ! ...

R - Vive l'internationale ! Allez, salut et revenez nous voir.

Q - On n'y manquera pas, allez salut.

QUELQUES PRECISIONS DONNEES PAR CES POMPIERS ET PAR D'AUTRES.

- 1970 : France = 15 000 pompiers, dont 7 000 (militaires) à Paris et Marseille, 500 à Lyon, et 7 500 pour les autres villes, plus les pompiers volontaires (auxiliaires) qui aident les professionnels
- L'aide reçue par les pompiers lyonnais ces jours-ci provient surtout d'ouvriers, notamment des chauffeurs de taxis.
- Dans la bagarre du 4.12.70, tous les flics ne cognaient pas et plusieurs désapprouvaient leurs collègues et essayaient de les calmer.
- A la suite de cette bagarre, décision par l'ensemble des pompiers lyonnais de durcir leur grève et, à l'instar de ceux de Grenoble, de ne plus assurer aucun service de sécurité dans les salles de spectacles, maisons de la

culture, etc... afin de les faire fermer.

- Et d'aller, pour un certain nombre, aux manifs pour le procès de Burgos.
- D'autres pompiers disent que les 24-25 mai 68, autour de la préfecture, les heurts entre pompiers et flics se limitèrent à un petit nombre de gens ; de même pour les femmes des pompiers aux fenêtres, leurs gamins, etc... que, par contre, il conviendrait de bien insister sur le fait qu'ils ont retiré des mains des flics un nombre important de manifestants...
- De même pour les incidents à la caserne de Gerland : d'autres disent que le colonel ne leur a pas du tout piqué les clefs de contact des véhicules mais que leur ayant interdit de rejoindre leurs collègues vers la préfecture, ce fut suffisant pour leur faire quitter les camions que déjà ils avaient mis en marche...
- C'est vrai que dans toutes les boîtes cette agression des flics (ce 4.12.) fut très commentée. L'un d'entre nous a notamment entendu se dire par la femme d'un pompier qui travaille dans la même boîte : "ils ont qu'à y revenir, tiens : tu vas voir comment les pompiers vont les recevoir, cette fois-ci" ! ...
- Ceci confirment cela : la grève s'étant étendue à tous les employés municipaux de Lyon, il y a eu un meeting houleux, puis une nouvelle manif, le 17.12. Les pompiers, augmentés de bon nombre d'autres ouvriers municipaux, sont retournés draguer du côté de la préfecture... Mais en vain : les flics n'ont pas bronché ! ... ("... une motion était portée à la préfecture par les 3 syndicats, après un défilé de quelques manifestants dans l'avenue de Saxe, la rue Pierre Corneille, etc... Cela, égoutiers en tête, casqués et bottés, suivis des sapeurs-pompiers, puis du long cortège des grévistes. A propos des S. P., qui sont toujours en grève depuis déjà plusieurs semaines, signalons que des discussions sont en cours à Paris, et que le résultat reste encore douteux. Toutefois, sur le plan de la communauté urbaine de Lyon, enregistrons la satisfaction des syndicats devant une proposition - qu'ils qualifient d'intéressante - d'aménagements d'horaires de travail sur les 3 années à venir" ("Dernière Heure" / 18.12.70).

Alors là, il faut noter : les casques, bottes et, bien sûr, autres choses, dont étaient munis les égoutiers n'étonne pas : printemps 68, juste avant mai, ces gars-là eurent une longue grève, d'importantes assemblées générales tenues à la manière des soviets, quelques heurts brefs mais très violents et répétés, avec les C. R. S. (jusque dans un

égoût, et on dit que...) ! ... Mais leur mouvement se termina par un important taux de syndicalisation, puis en queue de poisson. En outre, dans la manif du 17 décembre 70, il n'y avait pas (évidemment !) que les égoutiers à s'être ainsi équipés ; et puis, enfin, tous ces gens étaient bien plus de 800, disons le double, sinon 1 800... Et cette fois-ci, très peu de flics en vue (comme chaque fois qu'ils n'ont pas le rapport de force).

(Un groupe de travailleurs lyonnais).

PETITES REFLEXIONS PREMIERES SUR LE TRAVAIL TEMPORAIRE

1°/ - ANALYSE GENERALE.

Il y a 2 groupes principaux.

- Les professionnels attachés à l'usine, ultra spécialisés, non mouvants.

- Une masse de main d'oeuvre non spécialisée, ou très peu (M1 et 2, OS 1 et 2), utilisables dans un temps limité (surtout pour les M1 et 2) et sous-payés ; ces ouvriers ne sont pas embauchés par l'entreprise où ils travaillent, mais mis à sa disposition, pour le temps limité pendant lequel besoin se fait sentir. (Soit main-d'oeuvre immigrée embauchée sur contrat de travail limité : moins d'un an de toute façon, en général, pour éviter de leur payer des primes d'ancienneté ou autres, des augmentations, etc...)

(Soit par des boîtes intérimaires louant du personnel et évitant aux boîtes utilisatrices le problème des charges sociales, licenciement, embauche, conflits divers, formulaires administratifs, etc...)

Il est évident que le phénomène du travail temporaire est actuellement en plein développement (Cf. l'augmentation du nombre de boîtes - au moins 86 à Lyon et 156 dans la région ! -). Il deviendra généralisé pour tout ce qui concerne le travail non spécialisé (15 à 20 % des ouvriers) ; cela

veut dire que tous les offices nationaux de main d'oeuvre (les seuls autorisés par la loi) vont disparaître.

2°/ - "AVANTAGES" DU TRAVAIL TEMPORAIRE -

Pour les patrons

"Fondamentalement, création d'une main-d'oeuvre totalement atomisée, dans l'incapacité complète de se spécialiser.

- Suppression des problèmes de licenciement.
- Main-d'oeuvre dépendant entièrement du patronat, ne pouvant faire grève et servant de jaunes en cas de grève des gens de la boîte.
- M.O. ne percevant ni primes ni autres "avantages", etc...

Pour les ouvriers

- Paie soit-disant "plus élevée" (on verra plus loin comme c'est faux).
- "Utilité" pour le prolétariat juvénile et instable qui trouve ainsi à peu près toujours du travail. (Ce prolétariat-là est d'ailleurs la base historique de ce genre de boîtes - parmi ces prolétaires, on trouve notamment des étudiants - : finalement, ... (voir ensuite).

3°/ - INCONVENIENTS PARTICULIERS DANS LE TRAVAIL TEMPORAIRE.

- Dans les articles 15, 16 et 17 des règlements et conditions du contrat de travail de "Manpower", aucun recours n'est laissé à l'ouvrier contre les décisions patronales (par ex., on peut très bien confondre militantisme et manque d'assiduité). A aucun moment, il n'est fait allusion au droit syndical (refus d'existence dans le fond) ni à des recours possibles aux ouvriers (par ex. : Prud'hommes), alors qu'au contraire c'est très vanté dans la publicité que font les boîtes temporaires dans la presse ! De fait, non seulement l'ouvrier est obligé de se conformer au règlement intérieur de l'usine (sans pouvoir "profiter" du syndicat) mais encore, il est obligé de se conformer aux clauses restrictives de l'entreprise locatrice : remplacer les recours par de nouveaux emmerdements.

- Perte "sauvage" du boulot : il existe effectivement des listes noires et il y a même des cas où elles se communiquent de boîte intérim à boîte intérim : on en a quelques exemples bien connus à Lyon : notamment après le licenciement de 94 ouvriers de la Rhodia, fin 67 ; et aussi à propos de gens impliqués dans "l'affaire Raton-Munch-Mougin", etc...

- Déqualification incessante des ouvriers (on peut passer de O.P. à M en 1 jour.

- Pas d'"intérêt" dans la boîte, d'où quasi impossibilité de s'associer aux bagarres.

- Le travail temporaire étant assimilé à un corps de métier nouveau indépendant et par patronat et par syndicats (rattaché à la branche "Commerce et industrie", quelque métier que l'on fasse réellement : vendeuse, terrassier, charcutier, agent secret ou sacristain !), on n'a plus différentes professions en travail temporaire, mais des travailleurs temporaires d'abord, effectuant différentes professions ! (Par ex., autrefois - il y a 5 ou 6 ans encore - un plombier était plombier d'abord, temporaire, ensuite s'il y avait une baisse de l'emploi ; maintenant, très souvent il peut être temporaire tout le temps, spécialisé plombier, éventuellement ! ... Et il s'en manifeste d'autres phénomènes d'importance croissante, par ex. au niveau du langage. Par ex., dans ce nouveau langage spécifique, : "mission" ! L'ouvrier n'a presque aucune sorte de rapport avec la boîte où il est envoyé, son "véritable employeur étant "Bis", "Manpower", etc... Et on veut en même temps lui faire croire que ce mot de "mission" revêt quelque caractère sacré, mystique, ... d'appartenance à un merveilleux corps social "privilégié" ("ceux qui travaillent quand ils veulent, alors que les gens ordinaires travaillent tout le temps") : en somme, la vaseline parfumée destinée à lubrifier un enculage particulièrement douloureux et aucunement jouissif pour celui qui le subit.

- Ne profitent pas des diverses primes dont peuvent "bénéficier" les autres travailleurs.

- Ne profitent pas, ou mal et toujours plus incomplètement que les employés de la boîte où ils sont en "mission", des autres "avantages sociaux" (restaurants, sorties ski, bibliothèque, cours de langues étrangères ou cours de recyclage technique, colonies de vacances, équipes sportives, etc...). Par ex., on connaît assez de cas, ici même, où les travailleurs intérim n'ont pas accès aux cantines des boîtes où ils "missionnent" : ou tout au moins, il arrive fréquemment qu'ils paient plus cher que les autres travailleurs, "le patron locateur n'acceptant pas de financer aussi pour eux la différence modératrice du prix du repas" ; ainsi, l'intérim va payer par ex. 6 f. au lieu de 3 f. que paie un ouvrier "normal", etc...

- Art. 18 (Manpower) : aucune allusion aux primes de rendement.

- Aucun "bénéfice" financier des comités d'entreprise (actions, 13ème mois ; heures supplémentaires payées sans être effectuées, du fait des diminutions obtenues avec salaire maintenu ; etc...) : non, l'intérim

n'a droit à rien de tout cela ! ...

- La "prime de travail temporaire" est une vaste couillonnerie : toutes les boîtes intérimaires ne la paient pas : elle n'est payée que dans le cas de non protestation de "l'employeur-client" ("bi en travailler aux bonnes cadences, même plus si possible", ou fermer sa gueule, ne pas oublier que dans les statuts sont assimilés assiduité au travail et docilité) ! ...

- A propos de la paie soi-disant "plus élevée" : c'est faux, car, comme on vient de le démontrer ci-dessus, on ne bénéficie pas des divers "avantages" en espèces ou en nature, comme les autres travailleurs.

- Finalement, ce n'est pas du tout un avantage pour ce prolétariat-là, mais plutôt il s'agit de la rationalisation, pour le profit du patronnat, d'un état de fait antérieur.

- Il y aurait bien d'autres inconvénients particuliers à cette fraction de la classe ouvrière qu'il faudrait noter, mais comme nous l'avons dit d'entrée, nous n'en sommes qu'à de petites réflexions préliminaires et, par ailleurs, le temps et l'argent nous manquent pour publier de plus longs textes...

4°/ - DIFFICULTES DE L'ACTION REVENDICATIVE EN MILIEU DU TRAVAIL TEMPORAIRE.

Les seuls moments où les gens se rencontrent sont à peu près les jours de paie. Cette tactique de dispersion (inhérente au travail temporaire) empêche toute forme de revendications, soit générales (mensualisation) avantages sociaux, ancienneté, etc...) soit partielles (salaires, primes spéciales...).

Pourtant, il existe actuellement au niveau des salaires et de la totale dépendance aux décisions patronnales, des motifs de mécontentement qui, isolés, se traduisent par des coups de gueule sans suite. (Il existe aussi, naturellement, les motifs généraux, là comme ailleurs, du mécontentement prolétarien face au patronnat). Et si pour le second cas, ces ouvriers s'associent aux formes de lutte générales actuellement en faveur dans la classe ouvrière (bandes, pillages, émeutes...), en ce qui concerne les conditions spécifiques des travailleurs intérimaires des formes de lutte adéquates, bien qu'encore embryonnaires, commencent ça et là à y riposter, comme nous le verrons au dernier chapitre de cette brève étude.

5°/ - QUE FAIRE ?

Peut-être serait-il possible d'intervenir à ce niveau-là. Suggestions :

- interventions tendant à détruire la mystification sur les salaires et sur tous autres points).

- essai de création d'une fédération syndicale pour y utiliser toutes les possibilités officielles qu'elle donne (distribution de tracts, intervention dans les comités d'entreprise...).

- réalisation pratique de ces 2 propositions. (Pour la 1ère : tirage d'un tract qui soit prêt le vendredi, et distribution dans le maximum de boîtes intérimaires par les bonnes volontés de travailleurs temporaires de militants, d'étudiants, etc...). (Pour la 2ème proposition : multiplier les prises de contact avec les syndicats et les travailleurs temporaires, jusqu'à la formation d'une fédération syndicale).

- Surtout, demander au maximum de camarades intérimis de définir les formes et les buts de lutte qu'ils envisagent collectivement, et se donner les moyens de les réaliser.

6°/ - QUE PEUT-IL SE PRODUIRE DANS UN PROCHAIN AVENIR ?

Par exemple : qu'il arrivera un moment où le patronnat utilisera la masse des travailleurs temporaires comme masse de manoeuvre (toute fidèle) dans la stratégie de luttes de classe au niveau d'un sabotage systématique des revendications. (Début 1970, l'entreprise "Encyclopaediae universalis de Paris, est en grève. Les patrons demandent du personnel temporaire de 2 boîtes intérimis différentes. Ces ouvriers téléphonent à leurs boîtes intérimis pour leur rappeler l'article selon lequel : "en cas de grève, le personnel intérimaire n'intervient pas" et en demandant des instructions. La 1ère boîte répond : Revenez" ; mais Manpower : "Allez travailler quand même, (la suite ci-dessous).

L'anti-thèse : Les gens de Manpower se rendent donc à l'usine occupée et expliquent tout au piquet de grève, qui, en plein accord avec eux, leur refusa le passage ! Tout contents, les intérimis firent ainsi la preuve d'un geste de solidarité avec les ouvriers d'une usine occupée, en refusant le rôle de jaune que Manpower et le patron d'Encyclopaediae Universalis voulaient leur imposer. (Donc une démarche d'autodéfense et de contre-

offensive des travailleurs intérimaires est possible. En voici d'autres exemples que nous avons pu connaître, encore limités en nombre et en radicalité, mais qui laissent présager de bonne augure pour le camp prolétarien, sans limites)... "VICTOIRE CHEZ HUREL-DUBOIS (Meudon-la-Forêt).

Il n'est jamais bon de "chicaner" avec les travailleurs, surtout quand le bilan de l'exercice témoigne de la haute rentabilité de l'entreprise... C'était le cas chez Hurel-Dubois où les profits ou ressources dégagés se montaient à 2 732 742 F. contre 994 237 en 68 (augmentation de 77,7 %)... Les hausses de prix, la tombée des feuilles d'impôts, les dérobages de la direction qui proposait une "pauvre" augmentation de 1 % ont "mis le feu aux poudres", en l'occurrence par le mécontentement des ouvriers et techniciens de l'usine.

Ce fut la grève et l'occupation des lieux de travail, déclenchées par l'annonce d'augmentations de salaires accordées aux "intérimaires" : 0,40 et 1 F. de l'heure.

La direction pensait-elle limiter ainsi les "moyens" de lutte de l'ensemble du personnel en le divisant ? Ce fut une "grosse" déconvenue. Les travailleurs intérimaires occupaient l'usine avec leur camarades en grève. Après 6 jours de lutte, c'est le succès.

La direction "accorde" 0,35 F. d'augmentation pour tous, une demi-heure de réduction du temps hebdomadaire de travail, compensée à 100 % dès le 1er novembre, un boni garanti de 20 % au lieu de 15 % sur les salaires de base et l'augmentation de 1 % de la cotisation pour la retraite complémentaire... La préretraite à 64 ans à 85 % du salaire de base et à 63 ans pour les handicapés physiques... Un système d'échelle mobile basée sur les 259 articles... L'ensemble du personnel consulté a décidé la reprise du travail... en applaudissant très fort les travailleurs intérimaires et la victoire commune" (organe hebdomadaire national de la C. G. T. : "Vie Ouvrière" n° 1367/11.11.70).

("2.11.70 : Hurel-Dubois - usine aéronautique - Meudon / 750 ouvriers occupent l'usine pour revendiquer l'augmentation accordée aux seuls temporaires. Ils ont repris le travail le 5, en partie satisfaits". (cette lutte est commentée en ces termes par le mensuel semi conseiliste "I. C. O." (Informations Correspondance ouvrières), n° 100/12.70) : dans aucun de ces 2 journaux, nous n'apprenons cependant, ce qui serait intéressant aussi de savoir, si les camarades temporaires en question n'ont pas eu d'ennuis particuliers (vidage) à la suite de la lutte commune avec les gens de chez

Hurel-Dubois... Nous allons nous en informer auprès de "V. O." et "I. C. O." (1)

Voici un 3ème ex. de lutte des intérim. Au cours des grèves et manifs de mai 68, à Paris, un certain nombre de travailleurs intérim. se connurent et convinrent finalement de s'organiser syndicalement ensemble. Après le meeting du stade Charléty, avons-nous compris, ils firent part à la C. F. D. T. de leur décision de se syndiquer dans cette centrale. Là, on tenta de les en dissuader (pour les raisons formulées par cette centrale, comme on le verra un peu plus loin). Ils répondirent : "Vous nous emmerdez, nous nous syndiquons chez vous" (et un militant C. F. D. T. -iste lyonnais nous affirme que ces camarades ont eu raison d'ainsi passer outre).

Ce nouveau syndicat C. F. D. T. des intérim. a, depuis un peu plus de 2 ans d'existence, produit au moins 3 textes, que nous possédons. Le bruit court à Lyon que ces Parisiens ont aussi mené une lutte assez vigoureuse avec un nombre important d'autres travailleurs intérim. de la capitale, mais nous n'avons pu vérifier ce qu'il en était exactement et c'est pourquoi, là aussi, nous allons demander des précisions à ces camarades.

En ce qui concerne les textes cités, il serait impossible, vu qu'il s'agit d'un total de 15 pages dactylographiées, de les reproduire ici. Pourtant nous soulignons leur importance et voici l'adresse où on peut se les procurer : Syndicat parisien des travailleurs intérimaires - C. F. D. T. - 26, rue Montholon, 75 - PARIS 9è (Tél. TRU 91 03).

Le 1er est une lettre adressée aux parlementaires et protestant surtout contre la nomination par décret du secrétaire général de " B. I. S. " à 4 organismes d'état, dont la formation professionnelle des adultes et le VIè plan ! ... Et cette lettre proteste aussi contre l'institution - POURTANT PARFAITEMENT ILLEGALE EN VERTU DES TEXTES EN VIGUEUR DANS CE PAYS ! - du travail intérimaire. Etc...

Le 2ème texte de ces camarades est une critique de l'accord C. G. T. - Manpower. (Il est édité auprès des : Editions sociales n° 3551/16.10.69).

Le 3ème, enfin, est un tract appelant les 2 textes précédents, agrémenté de quelques commentaires sur notre condition, notamment : " - Pour les patrons, l'utilisation de travailleurs intérimaires est nécessaire à la réorganisation et à la rentabilité de leur entreprise. L'intérim

(1) "I. C. O." c/o Blachier - 13 bis Labbois - Rouillon - Paris 19°

est une marchandise sur laquelle le pouvoir récupère la T. V. A. (20 %)... 500 000 intérimaires aujourd'hui ; 1 000 000 demain ? ... Le syndicat parisien des travailleurs intérimaires entend organiser la discussion et la lutte au sein même du syndicat. Pour cela nous préconisons : - qu'une liaison se fasse immédiatement entre les différentes fédérations, unions régionales, unions locales, syndicats, etc...

- que les sections d'entreprises soient informées des positions du Syndicat parisien des travailleurs intérimaires, et vice-versa, sur les problèmes posés par l'intérim,

- que soient organisées dans les sections d'entreprise et les unions locales des réunions d'information de tous les travailleurs sur les DANGERS DE L'INTERIM.

- les luttes menées dans les entreprises le soient dans l'unité : travailleurs fixes, intérimaires, immigrés, auxiliaires, etc... et que les revendications des uns soient complétées par celles des autres...

Ne pas lutter contre l'intérim et l'admettre comme "rendant service" aux travailleurs, c'est oeuvrer de fait pour la division et les patrons. Supprimons les sociétés d'intérim. (C'est notre but). Mais nous avons parfaitement conscience que les sociétés d'intérim ne disparaîtront totalement qu'avec le système auquel elles appartiennent... "

Et ces camarades soulignent aussi dans ce dernier texte qu'ils sont parfaitement conscients que, par ex., leur lettre du 9.4.70 aux parlementaires est loin d'être suffisante comme moyen d'action...

7°/ - ET A LYON ET DANS LA REGION RHONE-ALPES ?

Autant que nous en sachions, nous constituons, au nombre de quelques dizaines pour l'instant, la seconde tentative de regroupement syndical dans cette région depuis mai 68, des travailleurs intérimaires.

En effet, dans la lancée de l'offensive prolétarienne de 1968, vers le mois d'octobre de cette année-là, un groupe important de camarades intérimaires de Lyon et environs (notamment des immigrés) réussit à se réunir à plusieurs reprises, et jusqu'en Bourse du Travail, avec l'aide de syndicalistes plus anciens, de la C. G. T. semble-t-il. Cela se traduit par la distribution d'une série de tracts "aux jours d'affluence" près les boîtes intérimaires de la ville : d'où quelques A. G. en Bourse du T. Là, un certain taux de syndicalisation et quelques premières revendications

portées auprès de certaines directions intérimis (dont nous ne savons pas encore, pour l'instant, si beaucoup aboutirent). Ce qui en revanche est sûr, c'est qu'il y eut immédiatement après un laminage en règle : vidage pur et simple, sous une foule de prétextes évidemment faux (!) des ouvriers et employés qui avaient le plus milité dans cette affaire et leur atomisation des "grands de l'intérim" vers la nébuleuse foule des "petits nouveaux montés" (R. A. S., I. B. O. S., etc...). Et, de là, la retombée presque totale de ce (premier ?) mouvement...

Simultanément, ou avant, ou ensuite (?), un certain nombre de travailleurs techniciens (de la chimie, avons-nous cru comprendre) s'organisaient, eux, à la C. F. D. T., un peu sur le modèle du Syndicat Parisien des Intérimis. Ils ont déjà obtenu un certain nombre de succès locaux, et nous allons nous efforcer de savoir exactement où, quand et comment, afin que ça puisse servir d'inspiration aux autres camarades.

Enfin, actuellement il y a nous ! En général, nous sommes des intérimis de fraîche date (6 mois à 1 an en moyenne) : c'est pourquoi, après un certain temps de grognements éparpillés, nous commençons seulement depuis un mois environ, à nous organiser un peu pour voir les choses plus collectivement (bien QU'AVANT D'ETRE INTERIMIS, DEJA, NOUS PENSIONS AUSSI LE PIRE DE CETTE CONDITION DU NOUVEAU LUMPEN - PROLETARIAT ET NOUS SENTIONS EGALEMENT SOLIDAIRES DES COPAINS DE TRAVAIL QUI LA SUBISSAIENT BIEN AVANT NOUS).

Encore peu nombreux et mal organisés, nous n'avons guère pu encore que nous associer autant que possible aux luttes actives et aux discussions survenues sur nos lieux de travail respectifs ; échanger tous les propos actuels avec l'ensemble de ces camarades et notamment les autres intérimis (généralement fort d'accord avec nous) ; commencer cette modeste étude : prévu un calendrier de revoyure pour la suite ; envisager un certain nombre de projets, dont une démarche de syndicalisation auprès des principales centrales de ce payx, etc...

Evidemment, tant que nous resterons un mini-regroupement d'intérimis, nous ne pourrons guère envisager aller au-delà de ce faible secouement d'une telle merde ! C'est pourquoi nous comptons bien tout tenter pour organiser avec tous les mécontents de cette catégorie de prolétaires désireux de changer peu ou prou de leur sort. (A suivre).

(Autres textes recommandés : "Vie Ouvrière" n° 1368/18.11.70. Sur : Hurel-Dubois, page VIII, et : "Les équivoques du travail temporaire"

page VII).

P. S. : Voici l'explication à nous donnée par un militant C. F. D. T. quant au refus de cette centrale à l'égard des camarades parisiens qui finirent par se constituer en syndicat parisien des travailleurs intérim. "C'est dans le contexte général de la C. F. D. T., laquelle voit d'un assez mauvais oeil les travailleurs intérim, lesquels entretiennent de par leur situation une série de maquereaux supplémentaires. Cette opinion du syndicat étant liée à cette autre, complémentaire, que les entreprises intérim étant même illégales en droit - et aussi en fait -, il n'y a par conséquent pas lieu de négocier quoique ce soit syndicalement avec elles"....

(Pour nous, il est stupéfiant d'ouïr cela ! ... Car, à ce moment-là : C'EST AVEC TOUS LES MAQUEREAUX, C'EST-A-DIRE LE PATRONAT DANS SON ENSEMBLE, QU'UNE SI HAUTE RADICALITE DE CETTE CENTRALE SYNDICALE DOIT L'AMENER A ROMPRE TOUTE FORME DE NEGOCIATION... Or il ne nous semble pas avoir remarquer qu'en mai-juin 68, PAR EXEMPLE, CES REVOLUTIONNAIRES EN AIENT ETE LA ! En outre, s'il est vrai que nous, intérim, faisons la putain pour les maquereaux intérim + ceux des boites locatrices, il est vrai aussi que les autres ouvriers la font bien pour leurs propres patrons aussi ! Alors, s'agit-il pour la C. F. D. T. de faire un concours entre : "putains à un seul mac" et "putain à 2 macs" ? S'agit-il, par ailleurs, de libérer tout le prolétariat dans la lutte unitaire ? Si oui, cette centrale devrait bien essayer de faire un effort de réflexion, lequel, sans trop d'imagination, pourrait l'emmener à la même conclusion que nous : "putain doublement asservie = putain à libérer doublement" ! Qui croit que nous sommes contents d'être le nouveau lumpen-prolétariat ? Pas nous, en tout cas, et certainement pas les militants de base de cette fière C. F. D. T.).

(Un groupe d'intérim de Lyon).

DU VENT DANS LE THEATRE = TEMPETE AUX PEUPLIERS.

En octobre, novembre et décembre 70, des incidents survenus à propos du théâtre du 8ème arrondissement de Lyon firent quelques bruits, dont il nous paraît intéressant d'informer d'autre Lyonnais, qui ont pu les ignorer, du moins dans la suivante version.

Dans ce théâtre, dès la reprise de cette année, et même AUPARAVANT) des gens (DU QUARTIER et d'ailleurs) avaient l'habitude d'entrer gratuitement : simplement en passant à travers les mailles du service d'ordre qui en vérifiait les entrées. Quel mal à cela. ? Peu, du point de vue financier de la chose. En effet, tout au plus 100 à 200 personnes devaient, au plus, procéder ainsi au dépassement du système des abonnements à chaque séance.

(Il faut dire qu'il s'agissait des séances cinématographiques du C.N.P. et que le groupe gestionnaire du Th. du 8è délivre des cartes annuelles d'abonnement à qui a déjà la carte d'abonnement au théâtre. En tout, ça revient à 25 F. environ, soit : 25 centimes le film, c'est-à-dire pratiquement rien). Bon. Les abonnés payant, eux assurent, semble-t-il, une clientèle de l'ordre de plusieurs milliers d'entrées par semaine. Alors, pourquoi faire le tapage dont prirent l'initiative certains gestionnaires et employés du théâtre, à propos de quelques dizaines de badarucs qui pouvaient s'être abonnés gratuitement au spectacle, sans que une telle pratique porte un préjudice financier réel à ce temple de la culture "populaire" ?

Ou bien, fut-ce par peur que cette pratique prit la forme d'une tache d'huile ?

Ou bien encore s'agit-il de la transplantation en terrain culturel de vieilles luttes qui s'exprimèrent dit-on, déjà à l'Agel entre l'U. E. C. (Union des étudiants communistes) et des étudiants anarchistes et marxistes ? (Encore que certains en mettent l'origine lors de la liquidation du

soviet de Kronstadt par les anciens étudiants Lénine et Trotsky, et leur armées peinte en rouge, au début des années 20)... Après tout, tout est possible !!! ...

Quoi qu'il en soit, il y eut :

- des lettres qui furent envoyées par certains gestionnaires du théâtre - (membres du Parti Communiste Français et non membres du dit) à d'autres, notamment des comités d'entreprise qui participent aussi à cette gestion. Ces lettres parlaient "... d'éléments à l'idéologie douteuse ..." ...). On appréciera comme on voudra. Ce qui ne fait aucun doute, c'est bien l'idéologie du P.C.F. : son rôle liquidateur en toutes circonstances, que ce soit en mai 68, en 1936, en 47, en 53 ou depuis ces dates et avant, lors des soulèvements prolétariens contre le vieux pouvoir de ce payx. (Et encore sommes-nous gâtés, en comparaison de la pratique et de l'idéologie qu'elle supporte chez les autres partis frères ; par exemple en Russi, Espagne 36, Tchécoslovaquie, Hongrie 56, ETC... Notamment ces jours-ci en Pologne) !

NATURELLEMENT, "Le Progrès" se fit un plaisir, comme toujours en pareilles circonstances, pour prêter des surfaces de son triste papier aux sus-dits écrivains du 8è...

Ceux-ci firent même mieux (qu'ils crurent !). Ils contactèrent leurs complices de la "Maison des Peupliers" de Villeurbanne. Là, on leur fournit, contre finances, une ou deux dizaines de mercenaires (parce que on ne put en circonvenir d'autres.)

Or, courant novembre, lors d'une représentation cinématographique du C.N.P. /Huitième, voilà les "éléments à l'idéologie confuse" qui se trouvent face à face avec le service d'ordre du 8è, grossi de l'important corps que nous avons dit, provenant des magouilles entre les propriétaires idéologiques du 8è et ceux des Peupliers.

Les lers étaient plus nombreux que les seconds. Surtout, ils connaissaient plusieurs des jeunes gens parachutés par les curés et stalinien des Peupliers, pour avoir déjà (en 1968 notamment) fait trembler ensemble leurs communs ennemis (c'est-à-dire précisément la lie notamment culturelle et éducative de l'agglomération rhône-alpine, comme ils disent).

C'était pas de chance pour ces maîtres es jeunesse !

On s'expliqua, en effet, fort longuement : ET SANS COUPS, MALGRE les tentatives des staliniens là présents. Il en ressortit que :

- Aux Peupliers, on avait expliqué aux jeunes pensionnaires qu'il "s'agissait d'aller empêcher une bande de trimards du 8è arrondissement de mettre le feu "au cher théâtre. Pour cela, ils se virent promis 40 F. + un gueuleton pour cette soirée.

- Au 8è, quand les "éléments confus" entendirent ces termes de la bouche des copains des Peupliers, les staliniens locateurs des forces mercenaires de la Maison des Peupliers" essayèrent de récupérer AU-MOINS une partie du truc : "... Mais non, camarades, c'était pas une rémunération : c'était juste qu'on pensait que puisque vous perdiez votre soirée, il était juste de vous dédommager... Etc...

- En plus, il leur fut évidemment IMPOSSIBLE de tenter de récupérer quoi que ce soit quant à ce fameux projet attribué à leurs adversaires (mettre le feu au machin).

Le plus beau - et nous en finirons sur ces mots avec ces cons-là, c'est que les trimards des Peupliers leur promirent de les avoir désormais sur le dos s'ils s'avisait de leur mentir à nouveau ainsi ; et que de toute façon, ils exigeaient maintenant leur "juste rémunération" promise ("nos 40 F., notre gueuleton"), faute de quoi, ils leur casseraient de toute façon la gueule, mais ce soir même. Evidemment, le système des alliances fut alors poétiquement renversé et les "éléments confus" assurèrent aux staliniens qu'ils étaient solidaires des trimards contre eux et qu'il convenait de payer ceux-ci, faute de quoi, l'exécution de la sentence prononcée par les trimards aurait lieu sur le champ. Rémunération il y eut... Evidemment ! (Question : combien coûte le plus cher au théâtre du 8è ? 20 trimards x 40 F(+20 gueuletons à, mettons 20 F.), soit : 1 200 F. TOUS LES SOIRS... Ou bien 100 personnes entrant gratis x 25 centimes, soit : 25 F.) ? ... Notons donc que les gérants du 8è, incapables de résoudre cette mathématique ni par l'analyse ni par la force de frappe, ils ont eu à nouveau recours à leur vieil ami "Le Progrès", à quelques jours de là, pour publier que : "désormais, ayant réalisé le plein des abonnements pour cette année, aucune carte de cinéma ne serait plus délivrée... Et que même le public qui en serait muni ne serait pas sûr d'entrer dans la salle, étant donné que les services de sécurité ne correspondent qu'à un nombre limité de personnes" ... Etc...

L'épilogue, on le trouva aux Peupliers. En effet, rentrés après cette aventure dans ladite Maison, les trimards s'en prirent au directeur

et aux éducateurs. Ils leur cassèrent proprement la gueule, plus tout le matériel qu'ils purent (évier, tables, portes, fenêtres, etc...) ; ils emportèrent toute la bouffe en déclarant se venger ainsi d'avoir failli être victimes du mensonge solidaire des idéologues culturels du 8è et des idéologues éducateurs des Peupliers (desquels ils avaient de toute façon à se plaindre depuis longtemps, puisque ceux-ci assumaient leur rôle de flics bien de toutes les manières, MEME EN AYANT BALANCE PLUSIEURS DE CES TRIMARDS ICI PENSIONNAIRES A LA POLICE D'ETAT, pour des broutilles comme vols de voitures)... En outre, plusieurs de ces chiens se cachent maintenant, on ne sait où, mais eux savent bien pourquoi : à la suite de la bénigne correction à eux appliquée par nos amis trimards, ils ont cru de bonne politique d'en aller pleurer plainte à leurs amis des commissariats ; total, 2 ou 3 de nos camarades trims sont en taule à nouveau... On voit bien là de la suite dans une idéologie nullement confuse, mais sûrement dangereusement aventuriste pour ceux qui osent l'assumer.

Remarquez bien, il ne faut pas vous en étonner, et les trimards des Peupliers non plus : ces éducateurs-là leur avaient bien dit qu'il ne fallait pas confondre entre "bonnes et mauvaises batailles". En effet, ils récupéraient aux sorties de taule ou parmi les bandes de "voyous" à eux signalées par l'autre police (des commissariats), la population pensionnaire des Peupliers... Moyennant monnaie, naturellement, de cette jeunesse "malade". Là, ils leur expliquaient la vilennie de se battre de manière anarchique contre d'importe qui (les patrons et les éducateurs, par ex.) ! Et les envoyaient servir de service d'ordre dans toutes manifestations culturelles les requérant (lors du passage à Lyon des Rolling Stones, par ex. ; dans de nombreuses autres occasions et, cette dernière fois, au théâtre du 8è)... Et quand ces jeunes gens réalisent qu'on les utilise à la manière des Sections d'Assaut et qu'ils se rebiffent on les livre aux flics et à la prison OU ON LES AVAIT RECRUTES ! Simple, non ?

Il nous a semblé utile d'informer les Lyonnais pas encore au courant des pratiques fascistes auxquelles d'aucuns réformateurs (en liaison, évidemment aussi, avec l'Université et des avocats de gauche - et on poursuit notre enquête ! -) veulent initier les jeunes gens de cette ville, pas encore échaudés par la canaille voulant succéder à celle déjà au pouvoir.

R H O D I A

Ça y est ! Après presque 3 ans d'attente, les 94 licenciés de la Rhodia de Lyon, pour fait de grèves en 67 et début 68, viennent de gagner leur procès et de toucher une partie de ce qui leur était depuis lors dû par cette usine si tristement célèbre. D'ailleurs, c'est faux ! Les 94 n'ont pas touché : en effet, environ 90 d'entre eux ont réussi à DECOURAGER 3 de ces licenciés de revendiquer quoi que ce soit. Il faut dire que ces 3-là avaient accepté une curieuse embauche, DE SUITE après les événements de la Rhodia l'hiver 67-68 : ils s'étaient engagés dans les C. R. S. ! (entreprise nationale dont les employés sont les Français comptant le plus d'ennemis, soit parmi les ouvriers, les artisans, les paysans, les écoliers, etc...).

Ces cons avaient, oui, donné dans le panneau, prétextant aux autres esclaves - licenciés ou non - de Rhodia "... On nous a promis qu'on pourrait continuer à militer dans les syndicats et partis... Qu'on serait JAMAIS au 1er rang contre vous, ... " (ETC...).

- MARIUS MARTIN (Construction d'imprimeuses, Villeurbanne) : 250 ouvriers.

Personnel exclusivement masculin dans les ateliers, tous âges, toutes nationalités, très qualifiés (tourneurs, monteurs...), sauf des manoeuvres à la manutention, notamment aux magasins ; dans ce cas, en général intérim. Vives discussions sur tous problèmes (lutttes ouvrières et anti-impérialistes, situation en Espagne...). Le C. E. fait honnêtement son boulot et s'efforce d'obtenir un maximum d'avantages de toute sorte aux gars (nombreux achats groupés, etc...). Les délégués sont assez mal vus par la direction, surtout une employée de bureau qu'on cherche en vain à vider. Depuis 2 ans, le personnel a obtenu une heure d'anglais par semaine, le soir, par une nana interprète (à l'export.) de la boîte.

Jusqu'ici, les intérimaires n'y avaient pas droit, la direction prétextant qu'elle "ne voulait pas payer pour des gens extérieurs à l'entreprise". Des intérimaires s'étant cependant intéressés à ces cours d'anglais, ils en firent part aux autres camarades de la boîte : ceux-ci exigèrent alors auprès des délégués et des chefs que les cours soient ouverts à tous, ce qui fut fait (11.70). A propos de ces cours, quand on demande aux gens pourquoi ils y assistent sur 20 personnes, aucun ne répond qu'il vise par là à une quelconque amélioration de sa situation professionnelle, mais : "Pour se comprendre avec les gens pendant les vacances, en Angleterre ou ailleurs, l'anglais étant très répandu... Pour comprendre les disques de Jazz... Pour mieux draguer avec les mecs ou les nanas...".

Récemment, un même jour, 2 accidents assez graves : une main et puis un doigt sectionnés par des machines ; le boulot s'est arrêté un long moment partout, jusqu'à ce que les gars aient été "persuadés" qu'il ne s'agissait pas d'une carence dans la sécurité, mais bien de "fautes professionnelles"...

- LAMINOIRS D'ALSACE - (250 ouvriers : hommes et femmes).

Les ouvriers et leurs délégués (le syndicat, qui date de 5.68 est de la C. G. T.) sont toujours aussi pointilleux sur le contrôle de la production et surveillent celle des nouveaux entrants : "pour tel type de papier métallisé à bobiner, ne pas dépasser tant de mètres par jour...". Un de cette boîte était témoin dans l'affaire Raton-Munch-Mougin ; un autre, qui l'était aussi, a été vidé, n'ayant pas caché qu'il s'absentait 4 jours pour aller au procès, ni à la boîte, ni à Manpower, son patron "réel". Il faut dire que cette affaire avait fait assez de bruit dans la boîte : tracts distribués, ainsi que "Défense Active" et "I. C. O.", qui en parlaient ; du fric y avait été collecté ; et des syndicalistes voulurent même porter une motion de la section d'entreprise lors de l'A. G. - C. G. T. du 18.9.70 à la connaissance des 1 000 présents, ce qui leur fut refusé par le bureau, mais sema quelques rumeurs dans l'assistance.

- LEROY - SOMER - St Symphorien d'Ozon (fabrique de moteurs électriques, : 300 personnes environ, hommes et femmes, beaucoup d'immigrés et intérimaires, surtout à la fonderie).

Une des 20 boîtes de la région où le syndicat fasciste de la C. F. T. est "implanté" : en fait, 5 ou 6 "adhérents" au maximum (dont un pied noir

nostalgique, un mouchard de carrière, un contremaître, un ou 2 scribouillards).

En 68, cette boîte fut une des premières en grève. Il faut dire que les gars étaient très en contact avec les cheminots des 2 gares voisines de Chasse et Solaise, en grève et occupation dès le 8.5.68 (comme quoi LA GREVE GENERALE DES TRAVAILLEURS A BIEN COMMENCE A LYON ET NON A NANTES ET CLEON : en grève pour Sud-Aviation et Renault les 14 et 15.5 ; alors que Richard-Continental/Villeurbanne avait aussi débrayé le 9.5, jusqu'au 10 ; puis à nouveau le soir du 13, à la nouvelle que Rhodia/Vaise avait été prise d'assaut quelques heures avant, parce que la direction avait lockouté... De toute façon, c'était juste pour dire : il s'agit bien sûr pas d'un concours !)...

Donc, dès les lers jours de leur grève, les gars de Leroy, encore non syndiqués, firent un discours assez poussé sur l'autogestion : "Oui, on est capable de faire marcher l'usine tout seuls... "Etc... Et ce furent les fondeurs, lumpen de la boîte, qui persuadèrent les électriciens et autres très qualifiés que la chose était tout-à-fait possible. Les seuls à ne pas y croire fut le peuple des bureaux : "On nous coupera les commandes, c'est trop compliqué...".

Vers la fin du mouvement, là comme ailleurs, tout tourna en eau de boudin et ce fut la reprise, sur quelques augmentations de fric, réductions d'horaire, etc. Et d'adhérer à la C.G.T.... Mais les gars étaient restés très combattifs : grèves sur grèves, pour n'importe quel prétexte, jusqu'en février 70. A cette époque, épidémie de grippe dans la région : beaucoup d'absents. Là comme ailleurs, la direction en profita pour vider les éléments en points ! A quelques semaines de là, tout le monde (sauf les vidés !) ayant repris le boulot, il y eut bien un mouvement de protestation, mais éphémère (les gars encore malades...). Et surtout écoeurés parce que l'U.D. - C.G.T. ne fit rien pour réintégrer les licenciés ; alors que les autres lui demandaient d'appeler au débrayage de solidarité dans tout le canton. Bref, en 5.70, un nouveau syndicat s'implantait, la C.F.T. !... Bien protégé de la direction, celui-là. Depuis, les cadences sont redevenues infernales, les horaires ont beaucoup augmentés (10 h/jour) et la discipline s'est aussi accrue. Il faut dire que cette C.F.T. est très mal vue des autres et que c'est la peur pesant sur ce lumpen (portugais, arabes...) qui seule les empêche de tout foutre en l'air...

- FERRAZ - Lyon (200/250 ouvriers et ouvrières, tous très jeunes : 18 à 23 ans pour la plupart.)

Tous râlent sur les cadences, etc... Commentent beaucoup le procès de Burgos : plusieurs sont allés à la manif syndicale pour l'Espagne, un peu moins à celle des gauchistes, quelques jours avant. Ici, on fabrique des fusibles industriels pour presque tout le marché français. Les plus révoltés sont des intérim (il y en a souvent la bonne vingtaine, VENUS CHAQUE FOIS DE BOITES DIFFERENTES). Récemment, ils se sont réunis 2 ou 3 fois pour discuter de leur condition, puis ont saisi le délégué C. F. D. T. de la boîte, lui demandant d'appeler à une réunion de tous les intérim du moment (vu l'éparpillement dans tous les ateliers, ils ne se connaissaient pas tous). On demandait aussi à ce que des gens de la boîte y participent. Réponse du délégué : "Mais je ne suis pas le vôtre, puisque vous ne m'avez pas élu" (!) et : "D'ailleurs, je n'ai pas le droit d'utiliser le panneau d'affichage pour vous"... "Mais on peut appeler à cette réunion dans un bistrot (vous n'avez non plus pas droit aux salles de l'usine) par tract, à la sortie... Ça demandera juste un peu de temps...". Caen a donné assez à la direction pour éventer le truc (MAIS COMMENT ?) et déclarer de but-en-blanc que "toutes les missions étaient terminées" ! ... Ce qui est curieux, c'est que ce délégué, à quelques jours de là, étant invité à une réunion d'autres intérim en ville par un de ceux qui avaient quitté Ferraz, n'y vint pas (alors qu'il avait promis le contraire, et aussi d'en parler aux intérim à nouveau travaillant chez Ferraz)...

- MONTABERT - Lyon et Saint-Priest (marteaux piqueurs).

Cette année, l'usine de St Priest fit grève. Ça faisait chier la direction, qui ne trouva rien de mieux que de faire circuler une "pétition" dans l'usine de Lyon, avec tous les noms des gens : ils devaient y signer qu'ils se désolidarisent de leurs camarades en grève. Certains signèrent, d'autres pas ; dans un bureau, il y en eut quelque chose comme 13 sur 15 à parapher ! ... Jusqu'à ce qu'un délégué détruise cette merde en papier... Etait-ce le même qui avec d'autres, quelques temps avant, avaient obtenus toutes les fiches de paie de leurs camarades et les avaient d'une part photocopiées, d'autre part affichées dans l'usine, afin que nul n'en ignore ? ... En tout cas, dans cette boîte, vient de paraître un nouveau règlement, lequel ne le cède que sur peu de choses à celui d'Auschwitz dans les années 40, par exemple.

RICHARD - CONTINENTAL - Villeurbanne (1 800 ouvriers, fabrique de tracteurs, groupe Renault).

Usine très combative sur Lyon. Il y a 5 ou 6 ans, plusieurs centaines de gars de chez Richard défendirent le drapeau noir des anarchistes, lors d'un premier mai, contre les staliniens et exigèrent que tout le monde put parler au meeting. En 5. 68, une des toutes premières usines en grève à Lyon, donc en France, spontanément liée aux étudiants de l'INSA et de la Doua voisins ; eut alors des comités de base importants, lesquels durèrent jusqu'en novembre-décembre 68 et disparurent alors, sous l'invasion massive des hordes maoïstes et du P.S.U. venues pédérastiquement se frotter "aux ouvriers"... Depuis, il y eut évidemment des grèves, plus ou moins récupérées par les syndicats. Le principal sujet de mécontentement actuel est que la direction (qui a perdu en 68 son principal client à savoir : Cuba !) veut vider 350 O.P. 1, 2 et 3 ; et les remplacer par autant de O.S. intérim ! ... Cela va peut-être faire du sport, MALGRE les syndicats...

RHODIA - Paraît-il qu'il y plane une menace identique, mais elle plane seulement, les ouvriers ayant fait savoir à tout hasard que si on essayait de leur faire un truc pareil, ça pourrait réagir comme en 67-68...

- BRANDT - Lyon/Gerland : usine occupée début novembre, puis un délégué licencié. Les gars voulaient remettre ça, ils en ont été déconseillés par les syndicats. Pourquoi ?

- SIGMA - Villeurbanne ; CEM/Lyon et Villeurbanne, etc...

On vide des centaines d'immigrés, notamment tunisiens, en expliquant : "... Qu'il est injuste que toujours les mêmes viennent gagner de l'argent en France ; qu'il faut au contraire établir un roulement, afin que tous les villages de là-bas aient un peu cette chance...". Curieusement, ce sur-saut égalitaire survient juste au moment où ces immigrés allaient atteindre une ancienneté qui allait les faire bénéficier de primes ! ... Syndicats à peu près muets là-dessus.

- GRANDS MAGASINS de Saint-Etienne :

Il y a des employés extrêmement combattifs, notamment des qui militent à la C.F.D.T. Tellement, même, que des permanents leur demandent d'en rabaisser un peu. (On sait en effet comment il y eut des occupations,

etc... Et que 2 voitures, un cadre et un patron, traînent sur quelques centaines de mètres un ouvrier de piquet de grève, en 11.70).

- CATERPILLAR - Grenoble :

Nous attendons le compte-rendu de camarades de cette usine, rencontrée ces jours-ci, et qui doivent faire un topo sur ce qui s'est exactement passé là.

(Nous avons évidemment bien d'autres informations des boîtes où nous travaillons, ou bien de celles où nous comptons des amis, mais pas les moyens financiers de les publier toutes, loin de là) ! ...

SOLIDARITE

Elle s'est exprimée, ces jours-ci, à Lyon, comme partout dans le monde surtout à l'égard des basques jugés à Burgos. Rien de bien particulier. Début décembre, dans une manif appelée par "Secours Rouge", il y eut près de 1 500 personnes, dont quelques 200 anars. Les seuls incidents furent : altercations entre P.S.U. - S.R. et quelques anars qui voulurent casser des vitres chez Citroën, où l'un d'eux avait travaillé en 68... Puis, après la dispersion de la manif par les Secours-Rougistes, continuation des autres (2 à 300). A 500 m. du consulat espagnol, dans les 4 000 flics : donc impossible d'aller plus loin. Bilan : une 4L des R.G. eut ses vitres brisées et 30 jeunes gens arrêtés pour quelques heures...

- ou 5 jours plus tard, près de 10 000 à l'appel (UNIQUEMENT PAR LA PRESSE BOURGEOISE) des syndicats et partis légaux. Notons : départ de la manif avant l'heure fixée, ce qui fit que toute une foule la loupa ! ... des voix des anarchistes, un peu plus nombreux que l'autre jour ; à leur appel plus de mille personnes marchent sur le consulat, derrière un drapeau noir. (Le quartier en est à plus de 2 km !). On en fait pas la moitié que tout le quartier est bloqué par les flics (plusieurs milliers, plus des réserves un peu partout). La moitié des gens se barrent, puis le reste lors des lères charges : une plaque de trolley arrachée et 60 arrêtés...

D'autre part, 4 camarades de Saint-Etienne avaient écrit sur les murs de leur usine ce que leur patron est exactement. Dénoncés par un garde de la boîte, ils sont condamnés : en tout, avec frais : 2 500 F.. En quelques jours, ils en ont reçu 2 000. (BIEN AVANT LES APPELS DE L'ORA et de CNT à ce sujet).

Nous ne l'avons jamais caché : "notre terrain de lutte n'est pas celui du droit ; c'est celui de la révolution. Le gouvernement, de son côté, a enfin abandonné l'hypocrisie du terrain légal ; il s'est engagé sur le terrain de la révolution, car le terrain contrerévolutionnaire appartient lui aussi à la révolution".

Camarades !

Le problème pratique que Reggio et toutes les luttes avec effusion de sang de ces 24 derniers mois ont posé objectivement aux ouvriers n'est pas celui du désarmement de la police, mais celui de l'armement du prolétariat.

Ce n'est qu'à nous-mêmes que l'actuel pouvoir a pu être enlevé, ce n'est donc que par nous-mêmes qu'il pourra être reconquis. Nous ne sommes les débiteurs de personne, car nous ne possédons rien. Mais c'est justement pour cela que nous sommes les plus menaçants des créanciers !

Camarades !

Nos ennemis ne sont pas seulement les policiers : ce sont aussi les staliniens du P. C. I., les bureaucrates des syndicats, les maofistes ! Là où commence la vigilance révolutionnaire, commence aussi la fin du réformisme.

Soldats !

Dans de telles circonstances nous ne vous demandons pas de désobéir ; la raison et l'honnêteté des prolétaires qu'on vous fera réprimer vous l'imposent.

Vive les prolétaires révolutionnaires de Reggio Calabre !
 Vive la grève sauvage des cheminots !
 Vive le Grand-Duché des Barricades ! (5)
 Vive les camarades qui dans toutes les usines d'Italie déchirent leurs cartes du P. C. I. et du syndicat !
 Vive les luttes sauvages dans les usines du Nord !
 Vive le pouvoir absolu des Conseils ouvriers ! "

(Section italienne de l'INTERNATIONALE SITUATIONNISTE -
 Milan, octobre 1970).

(5) voir page suivante.

"Le tract que nous reproduisons ici pourrait déjà se trouver place Fontana (6) et devant les plus grandes usines de Milan le 19 décembre 1969, aux jours de la plus grande répression. C'est le seul exemple de compréhension immédiate et générale de ce que, quelques mois plus tard, les militants les plus extrémistes oseront affirmer timidement et en partie seulement, au sujet des bombes du 19 décembre.

LE REICHSTAG BRULE - T - IL ?

Camarades,

Le mouvement réel du prolétariat italien le conduit vers le point d'où tout retour au passé lui sera impossible, à lui et à ses ennemis. Pendant que l'une après l'autre s'évanouissent toutes les illusions de rétablir la "normalité" de la situation précédente, la nécessité de risquer le présent pour gagner l'avenir se fait jour de toutes parts.

Face à la poussée du mouvement révolutionnaire, malgré la méthodique action de récupération des syndicats et des bureaucrates de la vieille gauche et de la nouvelle, le pouvoir se voit dans la nécessité de ressortir encore une fois la poussiéreuse commédie de l'ordre jouant, cette fois, la fausse carte du terrorisme pour tenter d'exorciser la situation qui l'obligeait à découvrir tout son jeu, face à la clarté de la Révolution.

Les attentats anarchistes de 1921, gestes désespérés de ceux qui survécurent à la faillite du mouvement révolutionnaire de cette époque, fournirent un prétexte commode à la bourgeoisie italienne pour instaurer, en même temps que le fascisme, l'état de siège sur la société toute entière.

Forte-dans son impuissance - de la leçon du passé, la bourgeoisie italienne en 1969 n'a pas besoin de vivre la grande peur de la montée révolutionnaire, ni d'attendre la force que seul l'échec de celle-ci peut encore lui conférer pour se libérer de ses propres illusions démocratiques.

Aujourd'hui, elle n'a plus besoin des erreurs des vieux anarchistes pour trouver un prétexte à la réalisation politique de sa réalité totalitaire. Ce prétexte, elle tente de se le fabriquer elle-même, en encadrant les nouveaux anarchistes d'un réseau policier, ou manipulant les plus irresponsables d'entre eux par une provocation grossière. Les anarchistes, en

(5) : littéralement "Viva il Granducato di Sbarre !" ; toute interprétation nous manquant sur le mot Sbarre (avec une majuscule), nous avons cru pouvoir traduire comme indiqué...

(6) : place centrale de Milan, près du Dôme, du "quartier latin" milanais, etc...

effet, offrent les meilleures conditions requises par les exigences du pouvoir : image brisée et idéologique du mouvement réel, leur extrémisme spectaculaire permet de frapper à travers eux l'extrémisme réel du mouvement.

LA BOMBE DE MILAN A EXPLOSE CONTRE LE PROLETARIAT.

Destinée à atteindre les catégories les moins radicalisées pour les rallier au pouvoir et à battre le rappel de la bourgeoisie pour la chasse aux sorcières : ce n'est pas par hasard si ce sont les paysans qui ont eu droit au massacre ! (Banque du Commerce) (7). Les résultats, directs et indirects, des attentats, c'est la fin des attentats.

Dans le passé, l'acte terroriste - comme manifestation primitive et infantile de la violence révolutionnaire dans des situations immaturées, ou comme violence perdue sur le terrain des révolutions ratées - n'a jamais été qu'un acte de refus partiel et donc perdu d'avance : la négation de la politique sur le terrain politique elle-même. Dans la situation actuelle, au contraire, face à l'embrasement d'une nouvelle période révolutionnaire, c'est le pouvoir lui-même qui, tendant à l'affirmation de sa nature totalitaire, exprime spectaculairement sa négation terroriste.

A une époque qui voit renaître le mouvement qui supprime tout pouvoir séparé des individus, le pouvoir lui-même est obligé de se rendre compte jusque dans sa pratique consciente, que tout ce qu'il ne tue pas l'affaiblit. Mais la bourgeoisie italienne est la plus misérable d'Europe. Impuissante aujourd'hui à imposer sa terreur au prolétariat d'une façon active, il ne lui reste plus qu'à tenter de communiquer à la majorité de la population sa propre terreur passive, la peur du prolétariat.

Impuissante et maladroite, elle risque, en tentant de bloquer de cette façon le développement du mouvement révolutionnaire, et de se créer par là une force artificielle qu'elle ne possède pas, et d'en perdre d'un seul coup la possibilité. C'est ainsi que les fractions les plus avancées du pouvoir (fractions internes ou parallèles, de la majorité ou de l'opposition) ont du se tromper. L'excès de faiblesse renvoie la bourgeoisie italienne sur le terrain des excès policiers ; elle commence à comprendre que la seule possibilité de sortir d'une agonie sans fin passe par le risque de la fin immédiate de son agonie.

(7) : on se souvient des 2 attentats (parmi tant d'autres !) menés "à bien" par la police ou les fascistes d'Italie (ou les 2 à la fois), il y a un an ; une bombe avait tué environ une vingtaine de personnes parmi les clients

C'est ainsi que le pouvoir doit d'entrée de jeu brûler la dernière carte politique à jouer avant la guerre civile ou le coup d'Etat dont il est incapable : la double carte du faux danger anarchiste (pour la droite) et du faux danger fasciste (pour la gauche), afin de marquer et de rendre possible son offensive contre le vrai danger : le prolétariat. De plus, l'acte par lequel la bourgeoisie tente aujourd'hui de conjurer la guerre civile, est en réalité son premier acte de guerre civile contre le prolétariat.

Pour le prolétariat, donc, il ne s'agit plus de l'éviter ni de la commencer, mais de la gagner.

Il a désormais commencé à comprendre que ce n'est pas par la violence partielle qu'il peut gagner ; mais par l'autogestion totale de la violence révolutionnaire et la prise des armes de l'ensemble des travailleurs organisés en conseils ouvriers. Il sait donc qu'il a désormais à repousser définitivement par la révolution à la fois l'idéologie de la violence et la violence de l'idéologie.

Camarades : ne vous laissez pas arrêter maintenant : le pouvoir et ses alliés ont peur de tout perdre : nous ne devons pas avoir peur d'eux et surtout nous ne devons pas avoir peur de nous-mêmes : "nous n'avons à perdre que nos chaînes, et un monde à gagner".

Vive le pouvoir absolu des conseils ouvriers !

Sacco et Vanzetti
Via Orsini n° 1970
Stencil volé " (8).

Les amis de l'INTERNATIONALE

(7) .../... paysans pour la plupart, de la B.N.A. de Milan, près de la place Fontana ; au même moment où une autre faisait plus de peur que de mal à la B.C. (Rome) ; "curieusement" (!), presque au même moment, les fascistes diffusaient un tract dans toute l'Italie, qui accusaient les anarchistes du Ponte de la Ghisolfa (périphérie de la ville de Milan). Aussitôt après, 2 ouvriers anarchistes (Pinelli et Valpreda) étaient arrêtés. Et à peu de jours de là, le 1er suicidé par la police qui le défenestrait ; le second et d'autres sont toujours incarcérés... Malgré que tous les voisins du local anarchiste affirment y avoir vu au moment des bombes Pinelli, Valpreda et les autres ! ...

(8) : dans le texte original, on lisait "Ciolostile rubate", que nous avons traduit littéralement encore, faute de plus ample compréhension... Même si, faute de mieux, l'une d'entre nous proposait : "c'est peut-être une allusion à la fameuse "Lettre volée" d'Edgar Poe (?) ...